



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 17 janvier 2023

AC 500

Porte 100, stationnement P9

19h à 21 h 00

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Monfils-Morrisset, Jonathan		x	Enseignant
2-	Labrie, Catherine	x		Enseignante
3-	Paquette, Fanny	x		Enseignante
4-	Gaudreau, Roxanne		X	Enseignante
5-				Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	x		Parent
8-	Gagnon, Dominique	x		Parent
9-	Rouleau, Marc-André	x		Parent
10-	Fortin, Karine		x	Parent
11-	Langlois, Nancy		x	Parent
12-	Dagenais, Carole		x	Parent
14 -	Gagnon, Sylvain	x		Parent
14 -				

15 -	Konate, Grâce	x	Élève
16 -	Kodikong, Lavann Junior	x	Élève
17-			Personnel professionnelle
18-	Lafortune, Serge	x	Membre de la communauté
19-			Membre de la communauté
20-	Collienne, Fiona	x	Invitée - Radio-Canada
21-	Gauthier, Jacinthe	X	Membre du comité EHDA

Sont également présents à la table du conseil :

x	François Bélanger	Directeur
	Caroline Bouchard	Agente d'administration
	Isabelle Legault	Direction adjointe
	Anik Philippe	Direction adjointe
x	Ndeye Thiam	Direction adjointe
	Michel Verreault	Gestionnaire d'établissement

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H 00

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	NOUS AVONS QUORUM.

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	UNE JOURNALISTE DE RADIO-CANADA EST PRÉSENTE DANS LA SALLE. ELLE POSERA DES QUESTIONS À LA FIN DE LA RÉUNION.

3 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20230117- 01	<p>CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 17 janvier 2023;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Fanny Paquette et appuyé par Mme Dominique Gagnon il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 17 janvier 2023;</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

4 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2023
046 – CÉ20230117- 02	PRÉAMBULE

	<p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Fanny Paquette et appuyé par M. Marc-André Rouleau, il est résolu :</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022;</p> <p>D'ADOPTER, tel que déposé (ou avec modifications), le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>Corrections :</p> <p>Précision à mettre au point 2 – Questions du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À la suite d'une demande exceptionnelle, Mme St-Laurent est venu présenter son projet. - La prochaine fois, on va les rentrer dans les affaires nouvelles puisqu'il y a une procédure à suivre pour présenter des projets. <p>Corriger le prénom de Mme Gauthier (Jacinthe)</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
--	--

5 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	<p>VEUILLEZ NOTER QUE MME MARIE-HÉLÈNE ARÈS A OFFICIELLEMENT DÉMISSIONNÉ DE SON POSTE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.</p> <p>SUIVI DU SPORT-ÉTUDES : ÇA S'EN VIENT, IL RESTE 2 MANDATAIRES À INTERPELLER POUR FINALISER LE DOSSIER.</p> <p>RÉACTIVATION DES DISTRIBUTRICES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SUIVI AUPRÈS DE NOTRE MANDATAIRE POUR LA CANTINE. ON ESPÈRE QUE CELA SERA DISPONIBLE SOUS PEU. <p>GRILLE-MATIÈRE :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - SOUCI D'UTILISER LES MÊMES TERMES POUR L'ADAPTATION SCOLAIRE POUR LE CSSPO. IL Y AURA DONC UNE PRÉCISION À CÔTÉ DU NOM DE NOTRE PROGRAMME.
--	--

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	CODE DE VIE 2023-2024
046 – CÉ20230117- 03	<p>CONSULTATION DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE EN CE QUI A TRAIT DU CODE DE VIE AINSI QU'UN KIOSQUE AUPRÈS DES ÉLÈVES.</p> <p>MODIFICATIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CADRE VESTIMENTAIRE : <ul style="list-style-type: none"> o PANTALONS DE PYJAMA SONT INTERDITS; o AUCUN TROU DANS LES VÊTEMENTS; o PERMET LES VÊTEMENTS EN DESSOUS DE LA GAMME D'ÊTRE DE LA COULEUR DE LEUR CHOIX; o TOUT CE QUI RECOUVRE LA TÊTE EST INTERDIT. <p>DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ ÉMIS. DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES.</p> <p>SUR LA PROPOSITION DE MME CATHERINE LABRIE ET APPUYÉ PAR MME FANNY PAQUETTE, LE CODE DE VIE EST :</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
6 b)	MISE À JOUR TRAVAUX MONT-BLEU 3.0
	<p>TRAVAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TOUT VA BIEN ! - D'ICI LA FIN JANVIER, NOUS ALLONS FAIRE L'INVENTAIRE DE L'ENSEMBLE DE L'IMMOBILIER QUI SONT DANS LES CONTENEURS ET FAIRE LA LISTE DE NOS BESOINS POUR LE DÉMÉNAGEMENT. - D'ICI LA FIN FÉVRIER, NOUS ALLONS FAIRE LA COMMANDE POUR NOS BESOINS AFIN DE PRÉVOIR LES COÛTS D'AVANCE ET ARRIVER DANS L'ÉCOLE AVEC TOUT LE MATÉRIEL. - IL EST TOUJOURS DANS L'IDÉE DE FAIRE UNE DEUXIÈME VISITE PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT. - PRÉSENTEMENT, À L'INTÉRIEUR, ILS SONT EN TRAIN DE FAIRE DES TRAVAUX DE FINITION. CERTAINES LIVRAISONS SERONT RETARDÉES APRÈS LA SEMAINE DE RELÂCHE AFIN DE PERMETTRE CETTE FINITION.

SUIVI DE LA LETTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – PRISE DE POSITION SUR LE BUDGET EN LIEN AVEC LE DÉMÉNAGEMENT :

- REÇU UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA PART DE MME NADINE PETERSON.
- CONVOCATION CET APRÈS-MIDI POUR UNE RENCONTRE AU SUJET DE LA LETTRE ET DU DOSSIER.
- DISCUSSIONS POSITIVES :
 - o ON S'ALIGNE POUR CALMER LES INQUIÉTUDES. REÇU UNE LETTRE OFFICIELLE QUI SERA ENVOYÉE À L'ENSEMBLE DES MEMBRES PARENTS DU CONSEIL.
- NOS DEMANDES NE SONT PAS D'AVOIR DU MATÉRIEL NEUF MUR-À-MUR, MAIS D'AVOIR CE QUE NOUS AVIONS SANS QUE CELA N'AFPECTE LE BUDGET DE L'ÉCOLE.
- LE CSSPO COMPREND QUE CELA VIENT DES PARENTS ET NON PAS DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE.
- LECTURE DE LA LETTRE REÇUE
- SENTIMENT QUE LES DISCUSSIONS VONT BON TRAIN ET QU'IL Y A UNE OUVERTURE DE LA PART DU CSSPO.
- TRAVAIL COLLABORATIF ENTRE L'ÉQUIPE-ÉCOLE ET LE CSSPO.
- NOUS N'AVONS PAS TOUTES LES RÉPONSES CE SOIR ET LES PISTES DE SOLUTION À EXPLORER SONT LÀ. RESTE À SAVOIR LES BESOINS RÉELS ET LES SOLUTIONS QUI SERONT CHOISIES.

DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES.

DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ ÉMIS.

PROPOSITION DE MME DOMINIQUE GAGNON :

- RÉDIGER UNE RÉPONSE À LA LETTRE REÇUE ET SIGNIFICATION DES ATTENTES QUANT AUX ENGAGEMENTS QUI ONT ÉTÉ PRIS DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

SUR PROPOSITION DE MME DOMINIQUE GAGNON :

- AVOIR UNE RENCONTRE EXTRAORDINAIRE LE 28 FÉVRIER À 19H SUR TEAMS.

SUR PROPOSITION DE M. SYLVAIN GAGNON :

- REMERCIEMENT AUPRÈS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL AINSI QUE LA DIRECTION D'ÉCOLE POUR SON EFFICACITÉ ET SA VIGILANCE DANS LE DOSSIER.

7 -	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	MERCI ENCORE UNE FOIS D'ÊTRE PRÉSENT CE SOIR. NOUS AVONS PU PASSER AU TRAVERS DE POINTS IMPORTANTS.
	MOT DES REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	<p>MARCHÉ DE NOËL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - POSER DES QUESTIONS AU SUJET DE L'UNIFORME <ul style="list-style-type: none"> o SUR 2 JOURS o 30 PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ o NOUS SAVONS MAINTENANT QUEL GENRE DE QUESTIONS POSÉES. o NOUS ALLONS FAIRE LE QUESTIONNAIRE POUR LE FORMS ET L'ENVOYER AUX ÉLÈVES POUR FAIRE UN RETOUR AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDAA
	<p>PROCHAINE RÉUNION EST LE 30 JANVIER EN PRÉSENTIEL.</p> <p>POSE LA QUESTION : COMMENT PEUT-ON PARTAGER DES INFORMATIONS AVEC LES PARENTS EHDAA DE L'ÉCOLE ? SE DEMANDE SI L'ÉCOLE SERAIT INTÉRESSÉE À AVOIR UN GROUPE D'ENTRAIDE ENTRE LES PARENTS. EST-IL POSSIBLE DE METTRE SES GENS EN CONTACT ?</p> <p>IL EST PROPOSÉ D'ENVOYER UN COURRIEL À « SECRÉTAIRE DE GESTION » ET IL SERA POSSIBLE DE S'ASSURER DE TRANSMETTRE LES INFORMATIONS.</p>
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
	PROCHAINE RENCONTRE LA SEMAINE PROCHAINE.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
	HÂTE DE VOIR COMMENT LA SITUATION EXCEPTIONNELLE FERA L'OBJET DE L'OCTROI D'UN BUDGET EXCEPTIONNEL PERMETTANT D'ASSURER QUE LES ÉLÈVES ET L'ÉQUIPE ÉCOLE VONT RETROUVER LE NIVEAU DE SERVICE QU'ILS AVAIENT QUAND ILS ONT QUITTÉ L'ÉDIFICE MONT-BLEU EN 2018.
	RAPPORT DU DIRECTEUR
	<p>VÉCU UNE SEMAINE AVANT NOËL REMPLI DE PETITES ACTIVITÉS THÉMATIQUES.</p> <p>CE QUI S'EN VIENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FIN DE LA DEUXIÈME ÉTAPE - DEUXIÈME RENCONTRE DE PARENTS SUR CONVOCATION (VIRTUEL) - PÉRIODE DE CHOIX DE COURS QUI DEVRAIT COMMENCER BIENTÔT. - LE PRÉCLASSEMENT DEVRAIT ÉGALEMENT ÊTRE FAIT - DEUXIÈME TIRAGE POUR LES MENTIONS D'HONNEUR

8 -	AFFAIRES NOUVELLES

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20230117- 04	<p>L'ordre du jour étant épuisé</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Fanny Paquette, appuyé par M. Marc-André Rouleau, il est résolu</p> <p>DE LEVER la séance ordinaire à 21h06</p>

À 20h52, sur proposition de Mme Dominique Gagnon, demande d'étendre la réunion de 10 minutes.
Accepté.

Adopté le

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date